

# Interview d'un militant écologiste en Grèce

par Yolanda ZIAKA

**Nous présentons ici le compte rendu de l'interview d'un homme grec, de 57 ans, marié, père de deux enfants, architecte, employé du secteur public. Il s'agit d'une personne active, depuis sa première jeunesse, dans des mouvements sociaux et politiques, mais qui n'a jamais cherché à occuper un poste de direction au sein des groupes auxquels il appartient. Il est appelé assez souvent par les médias locaux - radio et télévision locales - à commenter l'actualité et à présenter les positions soit du syndicat d'architectes, soit du groupe écologiste local. L'interviewé a répondu aux questions du questionnaire rédigé par l'équipe de coordination de la Charte en Europe.**

Pour lui, la responsabilité est un parcours qu'il a choisi à son propre gré, à l'intérieur d'un complexe de comportements et de normes éthiques, culturelles, politiques et sociaux. La « prise de responsabilités » se réfère à l'ensemble des actions et des choix de la personne. Pour lui, la notion de responsabilité s'apparente aux notions de l'environnement, du bien public, de la citoyenneté, des générations futures, de l'éducation des jeunes. Comme exemple des responsabilités que lui-même assume, il nous parle, en premier lieu, de sa responsabilité envers son milieu familial proche et en particulier envers ses enfants. Il se réfère surtout à leur éducation, dans le sens du terme grec « agogie », action de formation de l'esprit, en vue de susciter chez eux l'amour de la justice et une attitude citoyenne, assumant ses droits et responsabilités.

Il considère que l'attitude irresponsable que l'on rencontre malheureusement trop souvent autour de nous, est due au manque d'éducation citoyenne, ainsi qu'au fonctionnement des institutions publiques et de l'état grec, qui dévalorisent la notion du « bien public ». Ce bien public est en effet notre droit à des biens comme une atmosphère saine, de l'eau propre, une nourriture saine, une mer propre. L'état, par son « comportement » valorise plutôt les intérêts privés, au détriment des biens publics.

Le citoyen n'est pas né « responsable », c'est une question d'éducation, mais aussi une question qui se réfère au « comportement » de l'état, de l'administration publique, des députés qui définissent les règles du jeu. Cet état devrait être le premier à respecter les lois qu'il édicte. Mais dans un état où les lois ne sont pas respectés, par ceux même qui les édictent, où le citoyen se rend compte que la violation de la loi n'est pas punie, le citoyen n'est pas éduqué comme il fallait. Dans le désordre général, il apprend à poursuivre son propre intérêt, sans se soucier de règles éthiques et de lois. L'état est alors lui-même un facteur d'irresponsabilité. On constate encore que certains groupes sociaux tentent de faire porter la responsabilité des problèmes sociaux par d'autres groupes, comme celui des immigrés.

L'interviewé assume ses propres responsabilités en essayant de vivre en accord avec ses propres principes éthiques, d'être ouvert aux autres, d'accepter la différence, de se battre pour ses droits, de suivre les règles et lois qui se réfèrent à sa profession. Il tente à travers sa vie quotidienne, personnelle et professionnelle, ainsi qu'à sa vie politique (action sociale et politique) de contribuer au changement social. C'est pour cela justement qu'il considère qu'il n'a pas de responsabilité pour des questions d'ordre générale, comme le racisme, la guerre en Iraq, la pollution atmosphérique, etc. De la même manière, il ne se sent pas responsable pour les questions que soulève l'article sur la corruption du secteur public en Grèce (article contenu dans notre questionnaire). A partir du moment où il s'agit d'un citoyen actif, le seul point où il pourrait se sentir responsable est le fait de ne pas avoir luté beaucoup plus ou de ne pas avoir consacré beaucoup plus d'efforts à l'action sociale. Mais ici on a à faire à des choix et à des priorités. Par exemple, il ne se sent pas responsable pour la question du racisme, puisqu'il n'a pas de comportements racistes. Il serait probablement responsable du fait qu'il ne participe pas dans un mouvement anti-raciste. Mais, il a choisi de consacrer son temps et ses efforts - en priorité - à l'action pour l'environnement. On peut tout à fait être un citoyen responsable en luttant dans le domaine qu'on a choisi. Il existe aussi, dans la vie quotidienne, le secteur de la consommation, où l'on peut assumer ses responsabilités en consommant des produits qui proviennent d'un commerce éthique, en supposant qu'on a l'information nécessaire, qu'on a accès à des produits de ce type et qu'on a la possibilité de payer pour ces produits qui coûtent parfois plus cher.

Le secteur qui l'intéresse le plus pour son action dans ce sens est sa contribution au changement de dispositifs législatifs. Il s'agit de l'adoption de dispositifs qui prendraient en compte les besoins du citoyen, qui mettraient en avant la solidarité et la justice sociale. Il considère qu'il n'y a pas d'obstacles dans la prise de responsabilités par lui ou par nos concitoyens. Il n'y a pas, dans le système démocratique où nous vivons, d'obstacles majeurs qui interdisent la participation citoyenne. Le système de gouvernance - heureusement - permet au citoyen de s'exprimer et de participer à la prise de décisions. Nous ne vivons pas dans une dictature, où toute action citoyenne serait dangereuse, conduirait en prison. Il faudra bien sûr savoir si cette action est réellement efficace, puisque le système résiste aux changements. Mais nous sommes tous en mesure de contribuer aux changements sociaux, en nous associant à d'autres personnes, d'exercer des pressions pour vaincre la résistance du système.

Concernant la Charte, il est d'accord avec ses principes, de manière générale. Le texte est très utile en tant qu'outil pour susciter le débat, le dialogue et la sensibilisation sur la notion de responsabilité. Il considère qu'il faudrait peut-être dissocier plus clairement, dans le texte, l'éthique de la politique. On ne peut pas confondre l'honnêteté avec le respect des lois. Il faudrait rendre évident le fait qu'on se situe dans un registre autre que celui de la politique, celui d'un code éthique. Il admet qu'il est très difficile de donner des réponses claires à des enjeux avec une dimension éthique forte. Surtout, si l'on veut s'adresser à des millions de personnes, partout dans le monde, de traditions, cultures, pratiques quotidiennes différentes. En effet, on s'adresse à un monde de riches et de pauvres, de bien intégrés et de marginaux, de privilégiés et de dépourvus. Il remarque qu'il existe - même à l'intérieur des groupements des citoyens actifs - des définitions et conceptions diverses et même opposées, pour plusieurs notions qui apparaissent dans le texte des principes : dignité humaine, répartition équitable de la richesse, critères éthiques, etc. Si l'on propose une définition unique, on risque d'arriver au dogmatisme. Les réponses aux enjeux contemporaines sont plurielles et dépendent du moment historique donné.

Quant à l'usage et l'utilité de la Charte, il considère qu'il est extrêmement difficile que ce texte soit adopté par des gouvernements ou des organisations internationales. Ce n'est même pas si nécessaire. Le monde est plein de règles qui énumèrent des droits (d'individus ou de nations) qui sont violés par justement ceux qui sont censés les défendre. Néanmoins, il souscrit à la Charte, en considérant qu'il faudrait donner la priorité à son application pratique. Il serait plus judicieux de poursuivre l'objectif de sensibilisation du public sur les notions de la Charte et l'adoption de la Charte par des groupes professionnels. Ces deux objectifs partent du principe que l'homme est la base de n'importe quel changement. Pour atteindre les changements sociaux mis en avant par la Charte, il faut le consensus social, mais, surtout, l'adoption de pratiques quotidiennes au niveau individuel. L'interviewé remarque ici qu'il est facile que je sois « pour » une loi contre la corruption du secteur public, mais il est beaucoup plus difficile que je ne contribue pas, par mon comportement, à la généralisation de cette corruption.

La première étape de la démarche à suivre serait de définir une série de principes / idées de base - ce qui a été fait avec la rédaction de la Charte. Il faut qu'en ce moment, on arrête de discuter sur le contenu de la Charte et qu'on essaye de la diffuser autant que possible. Le questionnaire préparé par l'équipe européenne est un outil de diffusion. En même temps, la discussion et la recherche (sur la signification de ces principes et leur traduction pratique) devraient rester ouvertes et devraient conduire à une vérification de nos présupposés et de nos affirmations. On pourrait ainsi, par la suite, adapter et améliorer la Charte si besoin est. En tout cas, il faudrait définir une méthodologie qui donnerait la possibilité de diffusion, tout en évitant toute forme de dogmatisme.

1. La personne, dont l'interview nous présentons ici, est quelqu'un qui souscrit à la Charte. Ses réponses reflètent donc le fait qu'il se considère lui-même comme membre de l'équipe élargie de diffusion de la Charte. Il essaie alors de donner des pistes pour une meilleure efficacité de notre action.

2. Il est évident que la démocratie représentative en Europe permet au citoyen d'assumer ses responsabilités à travers l'action sociale. Le système de gouvernance permet - au moins théoriquement - la participation à la prise de décisions. Il reste à savoir si le citoyen dispose l'information nécessaire, les compétences et la volonté à participer et si cette action est réellement efficace face à l'inertie et aux résistances du système.

3. Au fur et à mesure que les interviews avancent, nous - l'équipe européenne d'animation sur la Charte - nous nous rendons compte que cette discussion s'adresse plutôt à des intellectuels. Ce type de questionnaire est un outil de recherche et de sensibilisation pour des gens ayant fait des études, qui arrivent à maîtriser les notions soulevées, qui ont la capacité de participer à une discussion théorique. C'est une contrainte dont nous prenons note, en vue d'élargir notre action, dans un deuxième temps, vers le grand public, par un choix d'outils de communication adaptés.